

Numéro dans le SI local :	0129-IU
Référence GESUP :	
Corps :	Maître de conférences
Article :	26-I-1
Chaire :	Non
Section 1 :	23-Géographie physique, humaine, économique et régionale
Section 2 :	
Section 3 :	
Profil :	Formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés en histoire-géographie
Job profile :	Initial teacher education and continuing professional development in history-geography, teaching in both primary and secondary education
Research fields EURAXESS :	Geography
Implantation du poste :	0755890V - UNIVERSITE SORBONNE UNIVERSITE
Localisation :	10, rue Molitor
Code postal de la localisation :	75016
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	XXX XXX - XXX
Contact administratif : N° de téléphone : N° de Fax : Email :	SPE-Faculte des Lettres Bureau Gestion Collective 0140462528/2974 0140462584/3295 XXX lettres-drh-spe@sorbonne-universite.fr
Date d'ouverture des candidatures :	29/01/2021
Date de fermeture des candidatures :	05/03/2021, 16 heures 00, heure de Paris
Date de prise de fonction :	01/09/2021
Mots-clés :	
Profil enseignement : Composante ou UFR : Référence UFR :	Faculte des Lettres INSPE
Profil recherche : Laboratoire 1 : Application Galaxie	A (NC) - Laboratoire non reference OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

<input checked="" type="checkbox"/> Faculté des Lettres	<input type="checkbox"/> Faculté des Sciences et Ingénierie
Composante : INSPÉ	Localisation : 10, rue Molitor - 75016 Paris

Identification de l'emploi	
Numéro de l'emploi : 0129_IU	Section(s) CNU : 23
Nature de l'emploi : <input checked="" type="checkbox"/> Maîtresse ou Maître de conférences / <input type="checkbox"/> Professeure ou Professeur des universités	
Article de recrutement : 26-1	
État du poste : <input checked="" type="checkbox"/> vacant / <input type="checkbox"/> susceptible d'être vacant	
Profil	
Formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés en histoire-géographie	
Titre et résumé du poste en anglais	
Initial teacher education and continuing professional development in history-geography, teaching in both primary and secondary education.	
Euraxess Research Field	
Geography	

Enseignement
<u>Filières de formation concernées</u> Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)
<u>Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement</u>
- <u>Enseignement</u> : L'enseignant recruté effectuera la majeure partie de son service d'enseignement dans le master « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » pour les étudiants se destinant aux métiers de professeur des écoles et de professeur des lycées et collèges (préparation aux concours de recrutement et formation professionnelle). L'enseignant recruté pourra aussi participer à la formation continue des professeurs des premier et second degrés.
- <u>Responsabilités collectives</u> : L'enseignant recruté devra accepter les missions qui lui seront confiées par l'INSPÉ, notamment des responsabilités pédagogiques et administratives.
- <u>Profil du candidat</u> : Le candidat doit posséder ou devra acquérir rapidement des compétences dans le domaine de l'enseignement, de la pédagogie, de la didactique de la géographie. Une bonne connaissance de l'enseignement secondaire est souhaitable, tout comme de l'enseignement dans le premier degré. Une capacité à travailler en équipe et à s'adapter rapidement à des formations nouvelles est indispensable.

Recherche						
Une activité de recherche universitaire reconnue dans le domaine de la géographie est exigée. La personne recrutée devra impérativement intégrer une équipe de recherche de Sorbonne Université ou de l'un des établissements d'enseignement supérieur partenaires de l'INSPÉ.						
<table border="1"> <thead> <tr> <th align="center">Intitulé du laboratoire</th> <th align="center">Sigle (UMR, ...)</th> <th align="center">N°</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>	Intitulé du laboratoire	Sigle (UMR, ...)	N°			
Intitulé du laboratoire	Sigle (UMR, ...)	N°				

Exposition aux risques professionnels et zone à régime restrictif
Exposition aux risques professionnels :
<input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Oui

ZRR :

Vous êtes informé(e) que cet emploi est susceptible d'être situé dans une zone à régime restrictif au sens de l'article R. 413-5-1 du code pénal, et que vous ne pourrez pas être nommé(e) si vous n'êtes pas préalablement autorisé(e) à y accéder.

Contacts**Recherche :**

Enseignement : M.GELLARD Matthieu, coordonnateur du parcours histoire-géographie pour la mention second degré : matthieu.gellard@inspe-paris.fr et M.BOUVIER Frédéric, directeur adjoint en charge de la mention premier degré : frederic.bouvier@inspe-paris.fr

Consignes à respecter

L'enregistrement de votre candidature et le dépôt des pièces de votre dossier se font exclusivement sur l'application GALAXIE du vendredi 29 janvier 2021 à 10 heures (heure de Paris) au vendredi 5 mars 2021 à 16 heures (heure de Paris), accessible à partir du lien ci-après : <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>

**La procédure de candidature est entièrement dématérialisée – Aucun dossier papier ne sera accepté
Aucune pièce complémentaire ne pourra être acceptée après la clôture du dépôt des dossiers de candidatures fixée au **vendredi 5 mars 2021** à 16 heures (heure de Paris)**

Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature devra obligatoirement contenir les pièces ci-après, exigées par la réglementation en vigueur (arrêtés du 13 février 2015 modifiés), au format PDF :

- Pièce d'identité recto/verso avec photo lisible ;
- diplôme : doctorat, HDR, ou équivalent ;
- rapport de soutenance ou attestation indiquant l'absence d'un rapport de soutenance ;
- une présentation analytique : CV et présentation des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en mentionnant ceux que vous avez l'intention de présenter à l'audition ;
- un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés dans votre présentation analytique et que vous avez l'intention de présenter à l'audition ;

En cas de candidature :

➡ au titre de la mutation : attestation de l'établissement d'origine permettant d'établir la qualité de professeur des universités ou de maître de conférences, et l'exercice de fonctions en position d'activité depuis trois ans au moins à la date de clôture des candidatures ;

➡ au titre du détachement : attestation récente, délivrée par l'employeur actuel, mentionnant l'appartenance à l'une des catégories visée à l'article 40-2 (MCF) ou 58-1 (PR) du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 relatif aux statuts des enseignants-chercheurs et la qualité de titulaire dans le corps ou cadre d'emploi d'origine depuis trois ans au moins à la date de clôture des inscriptions ;

➡ au titre d'enseignant-chercheur exerçant une fonction d'un niveau équivalent à celui de l'emploi à pourvoir, dans un État autre que la France, et dispensé de l'inscription sur la liste de qualification : attestation récente délivrée par l'employeur actuel mentionnant le corps d'appartenance, la durée et le niveau des fonctions exercées ([comparaison des carrières des enseignants-chercheurs de pays étrangers](#)) ;

➡ au titre du 46-3 : attestation de l'établissement d'origine permettant d'établir la qualité de professeur des universités ou de maître de conférences régie par le décret n° 84-431 modifié du 6 juin 1984 et la durée de service effectué conformément à l'article 46-3 du décret susvisé.

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français.

Contact administratif

En cas de difficulté, vous pouvez contacter le service qui traitera votre dossier du point de vue administratif, à l'adresse : lettres-drh-spe@sorbonne-universite.fr